

canton de Vaud
commune de MORGES

plan d'extension partiel

LES CHARPENTIERIS
éch. 1:500
modifications

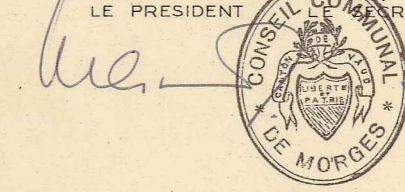
- périmètre du plan de quartier
- ▨ bâtiments existants (hauts) à maintenir
- ▩ bâtiments existants (bas) à maintenir
- périmètre d'évolution (R+3+c) A
- " " (R+2+c) A
- " " (R+c) B'
- " " (R) B
- aire piétonne / passage obligatoire
- ▨ aire mixte (piétons+autos)
- circulation autos
- masse (à titre indicatif)
- ⇄ orientation des faîtes
- plantations

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE
LE 1. er. mai. 1984
LE SYNDIC LE SECRETAIRE

SOUIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
DU 4. mai. AU 4. juin 1984
LE SYNDIC LE SECRETAIRE

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL
DANS SA SEANCE DU 1. er. juillet 1984
LE PRESIDENT LE SECRETAIRE

APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT
DU CANTON DE VAUD LE 5. OCT. 1984
L'ATTESTE, LE CHANCELIER



J.P.&A. ORTIS architectes SIA urbanistes FUS
rue St-Léger 4 1205-Genève
tél. 022 20 02 88

